



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2020 / 2021

FOOT LOISIRS

Délégation du Roannais

Tél : 04-77-44-51-95

PV N° 18 DU SAMEDI 17/07/2021

Réunion du 12 juillet 2021

Responsable : Mme. Monique BOURRAT 06 23 86 55 80

Membre : M. Roger BOURRAT

AVIS IMPORTANT

ENGAGEMENTS DES EQUIPES

Pour la saison 2021/2022, les championnats, déjà établis pour la saison précédente, seront reconduits dans les conditions similaires, donc avec les mêmes poules. Vous n'aurez donc qu'à confirmer vos engagements sur « Footclubs » avant les dates limites ci-dessous :

Loisir – Coupe de l'Amitié = **samedi 31 juillet**

Pour les Coupes, pas de pré-engagement, il faut engager une équipe supplémentaire.

Pour engager une ou des équipes supplémentaires

- Cliquer sur l'icône « engager une équipe » (en bas à droite)
- N'oublier pas ensuite de cliquer sur l'icône situé à côté de « District de la Loire » afin de choisir la rubrique « Délégation du Roannais »
- Choisir la catégorie.

Vous devez également, saisir les noms des stades, les alternances, les levers de rideau, etc...

Important : il est impératif qu'apparaisse dans la rubrique « club », un n° de téléphone de votre choix pour que les clubs puissent se contacter, si besoin.

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

En attendant la mise en place de la réforme du « Foot Loisir » pour la saison 2022/23, la saison prochaine reprendra sous sa forme habituelle, avec une poule du samedi et deux poules du vendredi qui resteront identiques. Il suffira pour cela de confirmer votre engagement sur « Footclubs ».

Cependant, comme il est pratiqué avec succès dans le secteur stéphanois et comme il a déjà été accueilli avec intérêt par plusieurs clubs du Roannais, nous vous proposons de créer dès cette prochaine saison une poule de "Foot Loisir à 7" pour les + de 40 ans dont les rencontres auraient lieu en semaine et n'empêcheraient pas, pour ceux qui le désirent, de participer aux rencontres du week-end.

La première démarche à effectuer est de nous faire connaître votre souhait (ou non) de participer à cette compétition par le biais du mail officiel de votre club à adresser à la Délégation (delegation-roanne@loire.fff.fr).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le règlement de cette catégorie sur le site du District, dans la rubrique "District" puis "Règlements Sportifs" ; vous pouvez également contacter Paul Brideau au 06 26 29 49 27.

Pour l'ensemble des équipes « Loisir », une réunion est proposée le lundi 30 août, à 18h30, dans les locaux de la Délégation, afin de lancer au mieux cette saison. Présence de 2 personnes maxi par club.

En attendant, bonne vacances à tous !